Motion du 8 mars 2017 de M^{mes} et MM. Simon Gaberell, Laurence Corpataux, Jean Rossiaud, Sandrine Burger, Marie-Pierre Theubet, Joris Vaucher, Alfonso Gomez, Uzma Khamis Vannini, Grégoire Carasso et Albane Schlechten: «Une place des Augustins ouverte sur le quartier».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 27 mars 2019, dans le rapport M-1278 A)

MOTION

Considérant:

- que la place des Augustins nécessite une réhabilitation très attendue par ses habitants;
- qu'un concours de projets d'aménagement urbain a été organisé en 2014 par la Ville de Genève;
- qu'une proposition du Conseil administratif devrait être déposée cette année devant le Conseil municipal pour l'aménagement de la place;
- que l'objet du concours était d'offrir aux habitants du quartier un aménagement de qualité et un espace convivial en adéquation avec les usages existants et futurs en toute saison;
- que le périmètre du concours ne prévoyait cependant pas de débordement de la place sur les rues qui l'entourent;
- que la concertation réalisée en 1999 déjà par la Ville de Genève, en collaboration avec la maison de quartier de Plainpalais, des associations d'habitants et de parents d'élèves et l'Association transports et environnement, prévoyait explicitement l'aménagement de la place des Augustins et de ses abords;
- que de nombreux commerçants bordent la place et installent des terrasses en saison estivale sur le tronçon de la rue Prévost-Martin, entre la place des Augustins et la rue John-Grasset, qui rencontrent un vif succès auprès des habitante-e-s et participent à l'animation du quartier;
- qu'une fermeture dudit tronçon à la circulation n'entraverait aucunement la mobilité dans le quartier et contribuerait au contraire à renforcer l'attractivité de la place pour les commerçants et les habitants;
- que le quartier manque d'espaces de rencontre et de places pour les habitant-e-s,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de faire une proposition au Conseil municipal en vue d'élargir le périmètre de réaménagement de la place des Augustins au tronçon de la rue Prévost-Martin, entre la place des Augustins et la rue John-Grasset et d'étudier une fermeture, même saisonnière, dudit tronçon à la circulation.